

L'avenir du gymnase

Délai: 19 mars 2009, 13:00

La Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire SSPES présente la première synthèse des nombreuses études sur la situation des gymnases en Suisse. Elle en dresse un bilan globalement positif, mais recommande cependant plusieurs réformes.

Ces derniers temps, divers articles de journaux ont exprimé des doutes au sujet du gymnase. Une analyse approfondie des études effectuées permet à la Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire SSPES d'affirmer que les objectifs « large culture générale » et « capacité d'entreprendre des études supérieures » sont en général atteints. L'environnement social et scolaire ayant évolué, il s'avère cependant nécessaire d'effectuer quelques adaptations afin de consolider le certificat de « maturité gymnasiale ».

Les objectifs demeurent

Le gymnase doit poursuivre son ambition, à savoir préparer ses élèves aux tâches exigeantes qu'ils devront remplir dans la société. Ceci constitue le but de la formation générale à long terme, et il est impensable d'y renoncer – même si ce but ne peut être testé de manière empirique ou standardisée.

Le gymnase procure également à ses élèves les instruments nécessaires pour entreprendre des études académiques. Les dernières études (voir compléments) confirment que cet objectif est largement atteint et que la maturité gymnasiale est donc légitimée à assurer l'accès général aux études supérieures. La SSPES partage l'avis selon lequel les compétences de base, en particulier dans la langue première et en mathématiques, doivent être renforcées et pouvoir être objectivement évaluées. D'autres éléments importants, comme la curiosité intellectuelle, la persévérance, la capacité à surmonter les frustrations et à combler des lacunes de manière autonome échappent cependant à tout contrôle standardisé.

Les individus au centre de toutes les attentions

La préparation scolaire des futur-e-s élèves de gymnase est essentielle. Dès lors, la SSPES exige que les besoins spécifiques des gymnases soient pris en compte dans les plans d'études romand, alémanique et tessinois pour le Degré Secondaire I. Elle est d'avis que les critères d'admission au gymnase méritent plus d'attention : les disparités constatées entre les cantons entraînent des variations de taux de gymnasien-ne-s considérables et infondées.

Au vu des possibilités d'options offertes par les gymnases et de l'évolution complexe du Degré tertiaire, plus de poids et plus de ressources doivent être consacrés à l'orientation scolaire des élèves.

Seul-e-s des enseignant-e-s disposant de compétences scientifiques élevées dans leur discipline peuvent motiver leurs élèves à en découvrir les différents aspects. Il est donc nécessaire d'intensifier les liens avec les universités et de renforcer les instituts de didactique.

Afin que la profession de maître de gymnase – quelle que soit la discipline enseignée – redevienne attrayante, il est indispensable d'améliorer les conditions d'engagement, la formation continue, et la planification des carrières.

Adapter les structures

La durée des études gymnasiale constitue une pierre angulaire pour la qualité de la maturité. Toutes les recherches confirment que plus les études sont longues, plus les buts atteints sont élevés. Une fois encore, la SSPES demande au Département Fédéral de l'Intérieur et à la

Conférence des Directeurs de l'Instruction Publique de ne tolérer aucune exception concernant une durée minimale de quatre ans pour les études gymnasiales. De plus, toutes les réglementations cantonales concernant le Degré Secondaire I – fortement modifié par HarmoS – doivent prévoir un pré-gymnase ou une structure équivalente permettant de promouvoir les élèves particulièrement doués.

Le pilotage des gymnases dépend essentiellement des cantons, mais également de la Confédération en tant qu'instance traditionnelle de coordination. Aux yeux de la SSPE, il est important de doter la Commission Suisse de Maturité, dans laquelle la Confédération, les cantons, les Hautes Ecoles et les gymnases sont paritairement représentés, des ressources et des compétences nécessaires pour gérer l'assurance de qualité de la maturité gymnasiale. En fin de compte, la responsabilité de la qualité des diplômé-e-s incombe aux écoles elles-mêmes. Ce n'est pas un système standardisé de tests mais bien une transparence accrue concernant les exigences posées aux gymnasien-ne-s et de fréquents retours d'information de la part des Hautes Ecoles qui améliorent la qualité du gymnase.

Kontakt deutsch:

Hans Peter Dreyer, Präsident VSG
Berglistrasse 58, 9642 Ebnat-Kappel
hp.dreyer@thurweb.ch
TEL 071 993 20 45, NATEL 079 373 51 31

Contact français:

David Wintgens, vice-président de la SPES
Rue du Vully 47, 2000 Neuchâtel
david.wintgens@rpn.ch
Tél. 032 725 86 78

Compléments au communiqué de presse

Bilan SSPES des divers rapports et études* : www.vsg-sspes.ch > actualités

De nombreux rapports et études viennent d'être publiés sur la situation des gymnases ; ils analysent leur situation sous des angles différents et parfois contradictoires. A leur lecture, la SSPES ne voit aucune nécessité d'effectuer une réforme des structures par le biais d'une révision totale de l'ORRM. Elle propose en revanche, de nombreuses réformes internes. Certains points bien documentés des quatre études les plus importantes – en particulier EVAMAR II – sont précisément analysés dans une prise de position détaillée, complétés et publiés sur son site Internet.

EVAMAR II (2008): www.sbf.admin.ch/evamar2.htm

Initiée et financée par le DFI et la CDIP, l'étude « EVAMAR II » évalue la maturité à partir d'une large enquête sur la langue première, les mathématiques, la biologie et les travaux de maturité. Elle atteste que les détenteur-trice-s d'une maturité gymnasiale disposent des capacités suffisantes pour entreprendre des études supérieures, mais constate par ailleurs de grandes différences de niveau au sein des classes d'un même établissement, des différentes options spécifiques offertes, des écoles d'un même canton et des cantons eux-mêmes. – La SSPES juge ces différences problématiques. Elle s'accorde à la plupart des recommandations des directeurs de projet en ce qui concerne les objectifs et la durée des études gymnasiales, ainsi que sur la formulation et le contrôle des compétences basales. Elle rejette cependant expressément une standardisation généralisée des examens de maturité.

PGYM (2009): www.edk.ch/dyn/12475.php

PGYM est un groupe de travail de la CDIP, constitué d'expert-e-s émanant des gymnases et des Hautes Ecoles, ainsi que de représentant-e-s de l'administration. Sur la base d'une analyse détaillée de la situation actuelle, prenant en compte les différences régionales, le groupe a formulé dans son rapport plusieurs recommandations, parmi lesquelles une durée d'études gymnasiales de quatre ans et le rejet des standards. – La SSPES salue ces positions, de même que les explications relatives au passage du Degré Secondaire I, l'encouragement de l'apprentissage autonome et le renforcement de l'orientation scolaire. En revanche, elle s'oppose clairement à la création d'une Commission Gymnase permanente au sein de la CDIP, parallèle à la CSM.

ETH (2009): www.rektorat.ethz.ch/news/matura_studienerfolg_studie2008_korr.pdf

Mandatée par l'ETH Zurich, il s'agit d'une comparaison entre les notes de maturité et les notes obtenues lors des premiers examens à l'ETH. L'étude révèle une étroite corrélation entre les deux, ce qui ne peut que réjouir les gymnases. – La SSPES apprécie un feedback bien documenté de la part des universités, du moment que les limites sont clairement présentées et suffisamment claires pour tous les non-professionnels. Elle attend, dans des délais raisonnables, de semblables analyses de la part d'autres secteurs d'études, par exemple des facultés de médecine ou des Hautes Ecoles Pédagogiques. La SSPES demande que les données des établissements soient mises à disposition des gymnases, mais s'oppose à toute forme de « ranking ».

HSGYM (2008): www.educ.ethz.ch/hsgym/HSGYM_langfsg_def.pdf

Les Hautes Ecoles et les gymnases zurichois ont constitué des groupes de travail par discipline et ont entamé un dialogue intensif, visant à améliorer le passage d'une instance de formation à l'autre. Les groupes de travail ont formulé un catalogue très détaillé de recommandations. – La SSPES souhaite un tel dialogue dans toutes les régions universitaires. Elle attend cependant que les résultats, par exemple les accords concernant les contenus (*content standards*), ne soient pas discutés localement, mais qu'ils soient soumis à la CSM pour discussion et application dans l'ensemble du pays.